



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

DELIBERATION

2025 06 04

Séance du mardi 30 septembre 2025 à 18h15 à la CCG – Salle Les Morènes - 38 rue Georges de Mestral, 74160 ARCHAMPS

Présidente : METRAL Christelle

Date de première convocation : 19/09/2025

Annulation comité défaut quorum : 26/09/2025

Nouvelle convocation : 25/09/2025

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 11

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 11

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, CLAUDE Josette, GILET Laurent, GILSON Fabrice, MAGNIN Alban, MAGNIN Jean-Louis, METRAL Christelle, PUGIN André, SEVE François, VERDONNET Christian

Absents : AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, CHEVALIER Laurent, COTTET Danielle, LAVOREL Joëlle, MARTINEZ Julian, MIVELLE Laurent, MORETTON Yannick, RANNARD Paul, SAUGE Pascal, SCHUFFENECKER Anthony

Excusés : CHEVALIER Laurent, CLAUDE Josette, COTTET Danielle, LAVOREL Joëlle, RANNARD Paul, SAUGE Pascal, SCHUFFENECKER Anthony,

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BELMAS

Objet : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

CONSIDERANT que depuis 2021, les services du SIGETA sont en contact avec le Département concernant une éventuelle subvention,

CONSIDERANT qu'il a été décidé d'un commun accord avec les EPCI de l'arrondissement de Bonneville un cofinancement à 50/50,

CONSIDERANT que par courrier du 21 juin 2021, le Département avait donné un accord de principe pour une subvention à hauteur de 300 000 € au titre du fonds départemental des interventions structurantes issu de la 49ème tranche de la compensation financière genevoise,

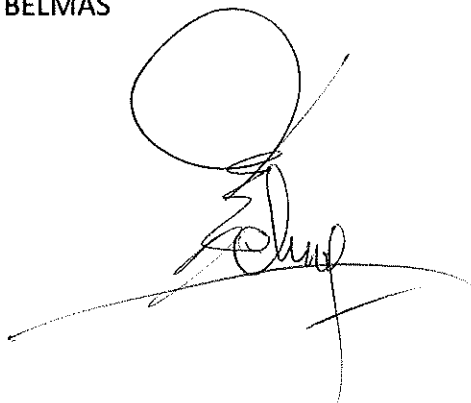
CONSIDERANT que le projet d'AGP fixe s'est accéléré ces derniers mois, notamment avec l'acquisition foncière de la parcelle B493, et les travaux engagés sur cette même parcelle,

Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE :

AUTORISE Mme la Présidente du SIGETA à solliciter le Conseil départemental de la Haute-Savoie pour le versement de subventions.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre BELMAS



La Présidente,
Christelle METRAL

